



## DECISION 519/2024

### PORTANT SIGNATURE DE LA CONVENTION D'APPLICATION ENTRE LE CENTRE POMPIDOU-METZ ET LE CONSERVATOIRE GABRIEL PIERNE

Nous soussigné, Patrick THIL, Conseiller Délégué de Metz Métropole,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'arrêté de Monsieur le Président en date du 15 juillet 2020 par lequel Monsieur THIL, Conseiller Délégué « Etablissements culturels », a reçu délégation, dans la limite de ses fonctions,

pour « signer les conventions de partenariat sans échange financier direct ou portant sur un échange financier direct entre les parties d'un montant inférieur ou égal à 10 000€ TTC dans la limite des crédits inscrits au budget »,

CONSIDERANT la mission de développement de la vie musicale dans le périmètre de la métropole et de la région, remplie par le Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel Pierné de l'Eurométropole de Metz,

#### DECIDONS :

- De signer la convention d'application entre le Centre Pompidou-Metz et le Conservatoire Gabriel Pierné faisant bilan des expositions menées par le Conservatoire au Centre Pompidou-Metz.

Fait à Metz, le 17/11/2024

Pour le Président,  
Le Conseiller Délégué

Patrick THIL  
Adjoint au Maire de Metz à la culture et  
aux cultes  
Conseiller départemental de la Moselle

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20241117-Decis519-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/11/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





**CONVENTION D'APPLICATION**  
**N°550\_POLE\_PUBLICS\_2023-2024**

ENTRE :

**Le Centre Pompidou-Metz**

Établissement Public de Coopération Culturelle dont le siège est : 1, parvis des Droits de l'Homme CS 90 490

F-57020 Metz Cedex 1 Siret: 521 872 366 00013 APE : 9102Z

Représenté par Madame Chiara Parisi, agissant en sa qualité de Directrice,

Ci-après dénommé « le Centre Pompidou-Metz »

D'une part,

Et

**Metz Métropole**

Établissement Public de Coopération Intercommunale

dont le siège est : 1 Place du Parlement de Metz – CS 30353 – 57011 Metz CEDEX 1

Représenté par Monsieur Patrick Thil, agissant en sa qualité de Conseiller délégué, habilité à signer par arrêté du Président en date du 15 juillet 2020,

Ci-après dénommé « Conservatoire de l'Eurométropole de Metz » ou le « Partenaire »

D'autre part,

**PREAMBULE :**

À la suite du renouvellement de la convention-cadre en date du 5 mars 2021, portant sur le partenariat entre les deux établissements, les parties décident d'organiser des actions pendant l'année 2023.

## **CECI EXPOSÉ IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

### **ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION**

Dans le cadre des expositions 2023 du Centre Pompidou-Metz, les parties se sont associées pour mener à bien des actions communes.

Plusieurs actions artistiques et culturelles ont été proposées :

- Pour l'exposition Suzanne Valadon. Un monde à soi, des interventions d'élèves de la classe de piano de Philippe Delacour et Marie-Paule Morin ont eu lieu le 10 septembre 2023 dans l'espace de la galerie situé face aux « Lanceurs de filet » ;
- Durant la première semaine des vacances de la Toussaint 2023, du mardi 24 au lundi 30 octobre 2023, Philippe Forte Rytter, professeur, anima des ateliers sensoriels et acoustiques pour le public empêché et pour les familles au Centre Pompidou-Metz.
- À l'occasion de l'exposition La Répétition, une série de représentations, intitulée "Concert'vatoire" est programmée au sein de la Galerie et au Studio pour illustrer l'exposition autour d'une thématique bien connue des élèves musiciens, danseurs et comédiens, "la répétition".

### **ARTICLE 2 – MODALITÉS DU PARTENARIAT 1/ UN APRÈS-MIDI MUSICAL**

#### **1/ UN APRES-MIDI MUSICAL**

**Dimanche 10 septembre 2023**

**15h, 16h, 17h**

Face aux œuvres de Suzanne Valadon, les élèves du Conservatoire de l'Eurométropole de Metz se sont relayés au cours de l'après-midi pour jouer des extraits de Vexations de Satie, l'une des plus longues pièces pour piano de l'histoire de la musique, complétés par un programme des œuvres emblématiques du compositeur, les Gymnopédies et les Gnessiennes.

Concert présenté par les classes de piano de Philippe Delacour et Marie-Paule Morin. Gratuit sur présentation d'un ticket d'accès aux expositions

Les coordinatrices de ce projet :

-Anne Oyster, Chargée des actions éducatives et de médiation au Centre Pompidou-Metz ;

-Christelle SANDERET De VALONNE, responsable des animations au Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel Pierné.

#### **2/ ATELIER DE PRATIQUE ET IMMERSION TOTALE DANS LE MONDE DE LA MUSIQUE**

**Du mercredi 25 au dimanche 29 octobre 2023**

**de 10h à 12h et de 14h à 16h** (4 ateliers de ¾ d'heure par jour)

Nombre de participants par groupe : 10 personnes maximum

Sur inscription auprès de Jules Coly, Chargé du développement des publics et de l'accessibilité

Les coordinateurs de ce projet :

- Jules Coly, Chargé du développement des publics et de l'accessibilité au Centre Pompidou-Metz ;
- Anne Oyster, Chargée des actions éducatives et de médiation au Centre Pompidou-Metz ;
- Philippe FORTE-RYTTER, Chargé des animations accessibilité au Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel Pierné.

### **3/ LES CONCERTS'VATOIRE**

Dans le cadre de l'exposition "La Répétition", 5 rendez-vous sont programmés avec les élèves et les professeurs du Conservatoire de l'Eurométropole tout au long de l'année, une saison intitulée "Concert'vatoire".

#### **Dimanche 26 novembre 2023**

Concert'vatoire n°1 : La répétition

Professeur référent : Aurélie Bègue

#### **14h-15h Galerie 1**

Bulles musicales et dansées

Avec les classes de dominante chant choral, flûte à bec et de danse Gratuit sur présentation d'un ticket d'accès aux expositions

#### **16h-17h Studio**

Concert participatif

Avec les classes de jazz et de chant autour des onomatopées et de la répétition comme moyen d'expression

Gratuit sur présentation du billet pour l'évènement

#### **Dimanche 9 juin 2024**

##### **De 14h-15h et de 15h30 à 16h30 Galerie 1**

Concert'vatoire n°2 : Les répétitions enlacées

Un concert création déambulatoire imaginé par les élèves de la classe de composition de Filippo Zapponi faisant échos aux œuvres exposées au sein de la Galerie.

Les deux parcours se termineront avec une création de Michaël Levinas "Les lettres enlacées III" avec en invité d'honneur, Claudio Pasceri au violoncelle.

Professeur référent : Filippo Zapponi

Gratuit sur présentation d'un ticket d'accès aux expositions

#### **Dimanche 16 juin 2024**

##### **De 15h à 16h Galerie 1**

Concert'vatoire n° 3 : Au chœur de Carmen

Les enseignants du Conservatoire de l'Eurométropole de Metz, Juan Carlos Morales et Aurélie Bègue invitent le public visiteur à un échauffement vocal puis à participer à une séance de répétition de la Habanera de Carmen, en compagnie de leurs élèves. Un événement unique pour plonger dans le monde merveilleux de l'art lyrique !

Professeur référent : Aurélie Bègue

Gratuit sur présentation d'un ticket d'accès aux expositions

#### **Dimanche 13 octobre 2024**

##### **15h-16h Studio**

Concert'vatoire n°4 : La répétition dans tous ses états Concert présenté par la classe de violon de Karine Dorinac Professeur référent : Karine Dorignac

Gratuit sur présentation du billet pour l'évènement

#### **Dimanche 24 novembre 2024**

##### **15h-16h Studio**

Concert'vatoire n°5 : Répétitions, variations transcriptions en musique

Au programme, des grandes œuvres du répertoire de violon, la Chaconne de Bach, le 24e Caprice de Paganini, Carmen Fantaisie de Sarasate, interprétées par Karine Dorignac, aux violons moderne et baroque. Avec la participation de ses élèves pour la présentation.

Professeur référent : Karine Dorignac

Gratuit sur présentation du billet pour l'évènement

Les coordinatrices de ces évènements artistiques "Concert'vatoire" :

-Anne Oyster, Chargée des actions éducatives et de médiation au Centre Pompidou-Metz ;

-Christelle SANDERET De Valonne, responsable des animations au Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel Pierné.

### **ARTICLE 3 – OBLIGATIONS DES PARTENAIRES**

Le Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel Pierné de l'Eurométropole de Metz s'engage à :

- Répondre au calendrier et participer aux évènements proposés par le Centre Pompidou-Metz ;
- Assurer l'encadrement de ses élèves dans les espaces du Centre Pompidou-Metz ;
- Mettre à disposition des régisseurs pour le bon déroulement des actions ;
- Respecter les horaires des répétitions et les contraintes liées au fonctionnement du Centre Pompidou-Metz ;
- Promouvoir le projet et la programmation spectacle vivant du Centre Pompidou-Metz auprès de l'ensemble des élèves et des professeurs dans la mesure du possible.

Le Centre Pompidou-Metz s'engage à :

- Assurer la coordination et l'accueil des élèves et professeurs lors des répétitions et concerts au Centre Pompidou-Metz ;
- Répondre aux besoins techniques liés aux interventions musicales (sons coupés ou baissés, présence de chaises, etc) ;
- Mettre à disposition une salle pour élèves et professeurs ;
- Communiquer et valoriser le présent partenariat ;

- Mettre à disposition des élèves et enseignants participant au projet deux invitations gratuites ;
- Organiser des visites avec les commissaires d'exposition.

#### **ARTICLE 4 - ASSURANCE**

Le Conservatoire de l'Eurométropole de Metz s'engage à contracter les assurances nécessaires à la bonne exécution de ses engagements.

Le Centre Pompidou-Metz déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés aux interventions dans ses espaces.

#### **ARTICLE 5 – COMMUNICATION**

##### Disposition générale

La définition et la mise en œuvre des actions de communication et de promotion du Centre Pompidou-Metz relèvent de la compétence du Centre Pompidou-Metz.

Dans la limite des droits qu'il détient, le Centre Pompidou-Metz met gracieusement à disposition du Partenaire les documents qu'il produit, et ce à des fins promotionnelles.

Le Conservatoire de l'Eurométropole de Metz développe ses actions de communication en faveur du Centre Pompidou-Metz en coordination avec le Centre Pompidou-Metz dans le respect de son identité et de celle du Centre Pompidou de Paris. Toute opération de communication, notamment de relations presse, engageant le Centre Pompidou-Metz doit être réalisée en coopération avec le Centre Pompidou-Metz ou soumise à son approbation.

##### Validation de documents

Le Centre Pompidou-Metz et le Conservatoire de l'Eurométropole de Metz se transmettent mutuellement pour validation les documents de communication et d'information au public qu'il souhaite diffuser, dès lors que ces documents mentionnent le Centre Pompidou-Metz (ou utilisent son image) ou le Conservatoire de l'Eurométropole de Metz.

##### Mentions et logotypes

Les partenaires s'engagent à mentionner le partenariat sur tout document de communication portant sur l'objet de la présente convention, via notamment l'apposition de leurs logos respectifs et en respectant l'intitulé exact de l'établissement :

"Conservatoire de l'Eurométropole de Metz" ou "Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel Pierné - Eurométropole de Metz"

"Centre Pompidou-Metz".

### Droit à l'image

Les partenaires se réservent le droit d'utilisation de tous les supports publicitaires à valeur non commerciale (photographies, émissions d'informations radiophoniques ou télévisées d'une durée de trois minutes au plus), avec l'autorisation préalable des personnes photographiées ou filmées.

### Conditions d'exploitation de l'image du Centre Pompidou-Metz

Par convention, les architectes du bâtiment du Centre Pompidou-Metz ont confié à l'établissement, en accord avec l'Eurométropole de Metz, maître d'ouvrage et propriétaire du bâtiment, la gestion des droits d'auteurs attachés à son image.

En conséquence, pour toute exploitation par reproduction ou représentation du bâtiment du Centre Pompidou-Metz dans son ensemble ou sous forme de détails caractéristiques de son architecture et permettant de le reconnaître formellement, la demande d'utilisation de son image doit être adressée au Centre Pompidou-Metz, pour autorisation et le cas échéant, facturation des droits correspondants.

Les visuels doivent obligatoirement être accompagnés des mentions suivantes :

Centre Pompidou-Metz © Shigeru Ban Architects Europe et Jean de Gastines Architectes, avec Philip Gumuchdjian pour la conception du projet lauréat du concours / Metz Métropole / Centre Pompidou- Metz / Photo nom du photographe.

### Conditions d'exploitation de l'image des œuvres

Les partenaires s'engagent à obtenir au préalable l'autorisation expresse d'utilisation et d'exploitation des images des œuvres, en particulier de la collection du Centre Pompidou, auprès des auteurs, de leurs ayants droit ou des organismes détenteurs des droits d'auteur, notamment auprès de l'ADAGP, représentant la plupart des auteurs ou des ayants droit des œuvres.

Fait à Metz, le 9 octobre 2024 en deux exemplaires originaux.

Pour le Centre Pompidou-Metz

La Directrice

Pour Metz Métropole

Pour le Président,

Le Conseiller Délégué aux Établissements Culturels



Chiara Parisi

Patrick Thil

Adjoint au Maire de Metz à la culture et aux cultes

Conseiller départemental de la Moselle